



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JANVIER 2014

DELIBERATION RELATIVE AU BUDGET 2014 DE L'ETABLISSEMENT

Le 10 janvier 2014, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

➔ **adopte le budget 2014 de l'établissement (1 fichier joint).**

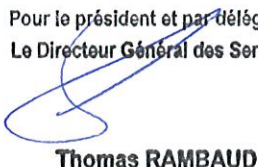
Le budget agrégé de l'établissement est constitué du budget principal ainsi que du budget annexe de son Centre de Formation par Apprentissage « Métiers du Livre ». Le budget principal de l'établissement est constitué de 19 unités budgétaires dont 2 budgets propres intégrés : l'IUT et l'IJBA.

Le budget soumis au vote du CA intègre les éléments d'information transmis par le MESR jusqu'au 4 décembre 2013. Compte tenu du calendrier d'élaboration, il n'intègre pas la notification du Ministère officialisée le 13/12/2013 qui fera l'objet d'une transcription dans notre budget à l'occasion du premier budget rectificatif (BREC).

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 10 janvier 2014

Nombre de membres présents	18
Nombre de membres représentés	12
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	30
Nombre de votes pour	18
Nombre de votes contre	12

Pour le président et par délégation
Le Directeur Général des Services



Thomas RAMBAUD

Le Président,

Jean-Paul JOURDAN

Copie : Rectorat – DAF – Agent comptable